

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le seize novembre à 20 heures, le conseil municipal de la Commune de Saint-Jean-Sur-Couesnon, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre PRODHOMME, Maire.

Membres Présents : MRS PIERRE PRODHOMME, EMMANUEL ROCHELLE, DAVID LEBOUVIER, JOEL PRIGENT, MMES VALERIE BARON, RAMATOULAYE ROGER, CORINNE GILLETTE, STEPHANIE BOBET ET MR LUDOVIC JALLOIN.

Membres absents excusés : MRS GERARD JOURDAN, DAVID CHIDENNE et THOMAS GIDEL.

Mr JOEL PRIGENT est désigné comme secrétaire de séance.

COMPTE RENDU CM DU 19/10/2017

Le compte-rendu de la séance du 19/10/2017 est approuvé, à l'unanimité des membres présents.

DEMANDE DE SUBVENTION CLASSES TRANSPLANTEES ECOLE SAINTE THERESE

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à la demande de subvention formulée par l'Ecole St Thérèse de St AUBIN DU CORMIER pour une classe de découverte, étant donné qu'il a déjà été attribué une subvention en début d'année pour les frais de fonctionnement soit une somme de 14 999,80 €.

INDEMNITES DU PERSONNEL 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer les indemnités de fin d'année pour 2017.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER / MR DOUAGLIN FRANCK ROUTE DE ST MARTIN

Le Conseil Municipal renonce à son droit de préemption sur les parcelles AB 403 405 et 408.

EXAMEN DE DEVIS - SPS et DIAGNOSTIC AMIANTE / MICRO-CRECHE

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir le devis de la Société ABG COORDINATION de BALAZE pour une mission de coordination SPS de niveau 2, d'un montant de 2 268 € TTC.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir le devis de la Société ABC Diagnostic pour réaliser le diagnostic amiante avant travaux d'un montant de 780 € TTC.

DEMANDE de 4 LIONS DU DESERT

Monsieur le Maire présente le dossier de sponsoring du Raid 4L Trophy 2018. Le Conseil Municipal après vote, émet un avis défavorable à la demande de participation financière. (Résultat du vote : 4 POUR, 5 CONTRE).

RAPPORT DU SYNDICAT DES EAUX DU CHESNE

Sera vu à la prochaine réunion.

QUESTIONS DIVERSES

MARCHES DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DE LA MICRO-CRECHE

Avis d'appel public à la concurrence paru sur la plateforme MEGALIS le 14/11 et sur OUEST France 35.

Date limite de réception des plis le lundi 4 décembre 2017 à 19 heures.

Date d'ouverture des plis : le mardi 5 décembre 2017 à 16h30.

DELIBERATION POUR ACQUISITION FONCIERE DU TERRAIN DE LA ZAC DE LA PRAIRIE

Proposition du Conseil Municipal :

Le prix du terrain est de 4 € le M2 + Lots viabilisés.

Mr et Mme PERRIN : 4 lots (2 lots 1^{ère} tranche 2 lots 2^{ème} tranche)

Mme REPESSE : 1 lot.

Mr REPESSE Thierry : Echange de terrain entre la voie d'accès et l'ex-parcelle de Mme REPESSE + 2 points de raccordements.

DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET COMMUNAL 2017

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de modifier le budget Commune 2017 comme suit :

Dépenses d'investissement :	art 10226 :	+ 5000 €
	Art 2313 - 10012 :	- 5000 €

POSTE D'ADJOINT DU PATRIMOINE A LA BIBLIOTHEQUE - VACANCE D'EMPLOI

Suite au départ de Mme Lucie GODEAU, Adjoint du Patrimoine, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de modifier la durée hebdomadaire de travail du poste. Un avis de vacance va être publié sur le site emploi territorial. L'offre de recrutement va être déposée par la Commune de Saint Georges de Chesné. St Jean : 10/35 heures et St Georges : 6/35.

PROJET ADOPTE UNE POULE / ECOLE

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au partenariat proposé par la SARL ADOPTE UNE POULE pour la mise en place de poulailler pédagogique à l'école.

AFMTELETHON 2017

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 0.20 € par habitant.

DEMANDE DE MR POULAIN POUR UNE PLACE AU COLOMBARIUM POUR UNE DUREE LIMITEE

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder à Mr POULAIN Gilles domicilié 2, Pérrouzel à Saint-Jean-Sur-Couesnon une place au Columbarium au prix de 20 € par an et pour une durée de 2 ans.

DATE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITE : Vendredi 12 Janvier 2018 à 20 heures.